

D 833 PÉROU: LE PRÉTEXTE DE LA RÉPRESSION
CONTRE "SENDERO LUMINOSO"

Le lecteur trouvera ci-dessous un exemple typique d'une utilisation de la répression contre un groupe de guérilla particulièrement virulent (cf. DIAL D 805) pour la poursuite d'autres fins: une action policière systématique contre les milieux religieux de l'Altiplano péruvien appliqués à la défense et à la promotion des Indiens de la région. Les agissements du capitaine Velásquez illustrent malheureusement un comportement trop souvent habituel et décrit en détail dans un rapport de la prélatrice d'Ayaviri voici plus d'un an (cf. DIAL D 753). Ci-dessous: chronologie d'une "disparition" et témoignage du "disparu" d'Umachiri.

Note DIAL

1- Chronologie de l'arrestation de Francisco Rodolfo Ccajia Quille

A AYAVIRI

- Le lundi 22 novembre 1982, M. Francisco Ccajia a été arrêté sur le chemin de retour chez lui, par cinq gardes civils d'Ayaviri. Les gardes ont caché cette arrestation, tant au cours du transport en voiture qu'au poste de police d'Ayaviri. Cette manière de procéder constitue en fait une disparition: ni l'avocat ni les responsables de l'Eglise ne peuvent alors intervenir en faveur du détenu. Au poste d'Ayaviri, le prisonnier est insulté, ligoté, frappé et menacé de mort. Il reste attaché les mains derrière le dos pendant vingt-quatre heures et il est privé de nourriture pendant plusieurs jours.

- Le mercredi 24 novembre, le prisonnier est conduit à l'hôpital d'Ayaviri pour un contrôle médical. Le médecin a remis aux policiers un certificat, mais sans avoir procédé à aucun examen médical.

- Le jeudi 25 novembre, à 6 H du matin, les gardes parlent au prisonnier d'un interrogatoire nocturne dont lui-même ne se souvient aucunement (parce que terrorisé? ou sous l'effet de drogues?). Les gardes l'insultent, le frappent à coups de poing et à coups de pied; ils l'obligent à se mettre tout nu pour le laisser sous la pluie et sous une douche froide. Ils l'emmènent ensuite au commissariat de Juliaca.

A JULIACA

Le jeudi 25 novembre, les policiers de Juliaca conduisent le prisonnier à une visite médicale. Le médecin examine les hématomes consécutifs aux mauvais traitements antérieurs et délivre un certificat médical.

A PUNO

- Le vendredi 26 novembre, le prisonnier est emmené à la PIP (1) de Puno.

- Le samedi 27 novembre, dans la nuit, le prisonnier est interrogé et frappé à diverses reprises au cours de l'interrogatoire. Le prisonnier a entendu pendant plusieurs nuits les cris d'autres détenus maltraités par des policiers ivres.

- Le jeudi 2 décembre, le prisonnier est remis en liberté mais sous menaces. Les policiers lui demandent de dénoncer tout suspect et de s'abstenir désormais de participer aux réunions de la paroisse. Il est menacé de mort s'il n'obéit pas à ces ordres de la PIP.

En conclusion, M. Francisco Ccajia, animateur chrétien de la paroisse d'Umachiri, est resté détenu pendant onze jours; il a été insulté, menacé de mort, frappé à coups de pied et de poing, torturé à l'eau froide et à la privation de nourriture dans les locaux de la garde civile et de la PIP, sans que puisse être retenue contre lui aucune charge ni prouvée aucune culpabilité. Le travail de M. Francisco Ccajia à la paroisse d'Umachiri, ses liens avec le curé et sa participation à la vie des communautés chrétiennes ont été les sujets traités de façon constante et essentielle dans les interrogatoires de la garde civile (dont la devise est: Honneur) comme dans ceux de la PIP. Est-ce là le crime de M. Francisco Ccajia?

2- Témoignage de M. Francisco Ccajia

Je rentrais chez moi le lundi 22 novembre. Des gardes sont arrivés en voiture. Ils m'ont regardé puis ils sont descendus de voiture en me disant: "Ah! tu es... tu es le secrétaire du curé! Tu es un agitateur, pas vrai?", qu'ils m'ont dit. "Qu'est-ce que t'as dans ton sac? Allez, ouvre ça, et en vitesse!" "J'ai rien, rien que des habits de rechange", que j'ai dit. Ils ont tout regardé. "Où est-ce que t'as trouvé ce pantalon? Qui t'a donné ça?", qu'ils m'ont demandé. "Je l'ai acheté à Juliaca, avec les habits que j'ai sur moi, ça fait déjà un certain temps. Il est déjà bien usé, mais il a encore sa couleur verte", que j'ai répondu. Ils m'ont dit: "Ah, ah! t'es donc un bandit, un terroriste? Allez, monte dans la voiture, eh couillon! Maintenant tu vas l'ouvrir, sinon on t'expédie en enfer", qu'ils m'ont dit.

Ils m'ont fait monter dans la voiture. Ils m'ont coiffé les yeux de mon bonnet pour qu'on ne me reconnaisse pas. Quand ils ont parlé avec les travailleurs de Sora, ils m'ont obligé à me coucher sur le plancher de la voiture pour que les gens ne me voient pas. On est parti pour Ayaviri directement, par la route de Chuquibambilla.

A Ayaviri ils m'ont fait descendre au poste de police. Ils m'ont emmené dans la cour en me brutalisant, en me donnant des coups de pied. "T'es un bandit. T'es un vagabond. T'es un terroriste. T'es avec les curés. Tu vas avec le curé Fritsch", qu'ils m'ont dit. Ils m'ont tout pris, mon sac, mes petits pains, tout. Après ils m'ont tordu les mains dans le dos et ils me les ont attachées avec une chaîne. Ils m'ont jeté dans une arrière-salle, par derrière. Après, ils m'ont fait revenir en me tirant par les cheveux, en me prenant par la tête. Ils m'ont fait mettre à genoux dans un coin. "Tu vas pas bouger d'ici, espèce d'indien, bandit, terroriste!", qu'ils m'ont dit. Ils m'ont caché derrière une grande porte. J'étais caché là. "Comment que tu te sens maintenant?", que le garde m'a dit. Il a continué: "Et où qu'il est maintenant ton curé? Allez, salue-moi comme tu salues ton curé Fritsch! Vas-y, crie: Vive la lutte armée! Lève la main gauche et crie: Vive! Tu vas plus jamais sortir d'ici. On va t'expédier quelque part et tu vas y mourir", qu'il m'a dit. Moi, je suis resté sans rien dire du tout. J'ai rien répondu, pas un mot.

(1) PIP: Police d'investigation péruvienne (NdT).

Après, j'ai entendu le capitaine qui disait aux gardes: "Au cas où les curés viennent, ou bien le vicaire apostolique (2), vous leur direz: il n'est pas ici; il n'y a personne ici. Voilà ce qu'on va dire. On va pas le libérer". C'est ce qu'a dit le capitaine aux gardes.

Dans la nuit du mardi, j'ai dormi au cachot, sans rien, comme ça, vingt-quatre heures en prison, les mains toujours dans le dos, sans rien manger, sans temps de promenade, sans rien me donner à manger. A une dame qui était venue apporter de la nourriture, ils ont dit: "De quoi? Donner à manger à ce fameux terroriste d'Umachiri qu'on vient de cueillir? Il n'a plus qu'à mourir! C'est pour avoir à manger qu'il va parler, qu'il va avoir la parole facile. Le ventre plein, ils ne disent jamais rien", qu'ils ont dit.

Le mercredi, ils m'ont emmené à l'hôpital d'Ayaviri pour une visite médicale. Le médecin ne m'a même pas regardé, il ne m'a pas touché, rien. Il a simplement dit: "Tu vas bien, tu es en bonne santé". Et le médecin a donné un papier au garde. Après ils m'ont remmené au poste et remis au cachot. Dans l'après-midi ma soeur est venue au poste. Elle m'a apporté un manteau et des affaires, mais ils ne l'ont pas laissée parler avec moi. Ils l'ont reçue simplement à la porte.

Ils m'ont sorti de là le jeudi à 6 H du matin. "Espèce de couillon, qu'est-ce qu'on t'a fait cette nuit? Qu'est-ce que t'as dit? Tu te rappelles ou tu te rappelles pas? T'as mal quelque part ou pas?", qu'ils m'ont dit, en ajoutant: "Cette nuit on t'a sorti de ton lit à 11 H du soir. Tu t'en rappelles ou pas?" "Non", que j'ai répondu. Et eux: "Fumier! Salopard!" Et ils m'ont cogné à trois reprises, devant la douche, sur les reins, aux épaules et aux jambes. Ensuite ils m'ont fait mettre tout nu, ils m'ont enlevé mes habits dans la cour. Je suis resté sans bouger, complètement nu, pendant un quart d'heure. Il pleuvait. Je tremblais sous la pluie. Après ils m'ont emmené sous la douche froide. Ils m'ont fait prendre une douche. "Alors, comment que tu es: riche ou pas?" qu'ils m'ont demandé (3). J'étais tout tremblant et je ne disais rien. Ils m'ont dit: "Espèce de salopard!... Bien sûr qu'il est habitué! Qu'est-ce que ça peut bien lui faire, à ce va-gabond?" Ils ont ajouté: "Maintenant, tu peux te rhabiller". Je me suis rhabillé.

Ensuite nous sommes partis pour Juliaca. Deux gardes m'ont emmené, les mains toujours enchaînées dans le dos. A notre arrivée à Juliaca, ils m'ont remis au commissariat central de Juliaca. Ils m'ont laissé là d'office, avec cette déclaration du garde d'Ayaviri: "Je t'amène ton ennemi. Tu dois le prendre. C'est le fameux terroriste qu'on a cueilli de l'autre côté d'Umachiri. Il se promenait avec un pantalon de garde civil et des tracts du curé, des tracts de la gauche. C'est comme ça qu'on l'a trouvé". Les policiers de Juliaca ont répondu: "Ah, non, M'sieur! Comme ça, ça va pas. Il vient de la province de Melgar. Ici, c'est la province de San Roman. Pourquoi que tu l'emmènes pas directement à Puno?" Après, ils m'ont fait monter au dernier étage. "Eh là!" qu'ils m'ont dit. "Qu'est-ce que c'est que ça? D'où viens-tu? T'as été ramassé par les gardes? Comment que ça va?" - "Ça va mal, je tremble. Ça fait trois jours que j'ai pas mangé", que j'ai répondu. Ils m'ont demandé: "C'est vrai que tu marches avec le curé?" Et ils m'ont interrogé sans arrêt.

Le jeudi après-midi ils m'ont emmené à une visite médicale. Le docteur m'a fait me déshabiller complètement. Il m'a examiné partout. Il m'a palpé

(2) Le titulaire de la prélatrice d'Ayaviri, Mgr Luis Dalle, est mort voici quelques mois dans un accident d'autocar (NdT).

(3) Allusion sans doute à la possibilité de donner de l'argent pour sortir aussitôt de prison. C'est le lieu de signaler que Francisco Ccajia a un gros handicap: il est pratiquement aveugle (NdT).

la peau: "Et là, ils t'ont cogné? Ca te fait mal?", qu'il m'a demandé. Là où j'avais des coups, il a tout de suite regardé; il m'a examiné, il m'a palpé. Il m'a inspecté partout, en prenant des notes comme preuve. Le docteur de Juliaca m'a très bien examiné; il a tout noté et il a donné le papier au garde. De retour au commissariat, ils m'ont conduit au cachot. Il y avait beaucoup de monde en prison. Les visiteurs avaient apporté un peu de nourriture; on m'en a donné quelques cuillerées.

Le vendredi matin, ils m'ont conduit à Puno avec un rapport. Ils m'ont emmené directement à la PIP (cf. note 1). Ils m'ont enfermé à la prison de la PIP à Puno, le vendredi.

Le samedi soir à 11 H, ils m'ont fait sortir, les yeux bandés, pour une déclaration. Ils m'ont tout demandé: "Tu connais le curé Fritsch? Combien de fois que tu as été aux réunions de Fritsch? Tu connais des jeunes qui y vont, qui parlent à ces réunions? Combien de communautés qu'il a, le curé? Où est-ce qu'il est, le curé, en ce moment? Quand tu étais avec le curé, tu allais dans d'autres villages". Ils m'ont tout demandé et ils m'ont cogné. Quand je parlais pas, ils me cognaient; quand je parlais, ils se contentaient de me poser des questions. Ils me tapaient avec un bâton: "Parle! Parle! Parle!", qu'ils me criaient en me tapant dessus. Ils m'ont cogné partout: sur les reins, aux épaules, aux jambes. Ils m'ont tiré par les cheveux. Après ils m'ont enlevé le bandeau des yeux et ils m'ont remmené en cellule pour la nuit.

C'est toujours la nuit que les policiers de la PIP se mettent à cogner. Pour ça ils sont jamais dans un état normal; ils sont toujours soûls. La nuit j'ai entendu beaucoup de gens crier, des gens qu'on bat, bien sûr. Là-bas les gens sont tristes. Ils sont torturés, ils ont le corps tout maltraité quand ils sortent. Mais si tu as de l'argent, si tu offres 40.000 soles, 50.000 soles, alors tu peux sortir tout de suite. Si tu n'as pas d'argent, ils ne te lâchent pas. C'est selon; ils te lâchent, tout simplement. Moi, ils m'ont enfermé vendredi à Puno. Samedi, bouclé. Dimanche, bouclé. Lundi, mardi, mercredi, bouclé. Ils ne nous ont jamais autorisé la promenade. Bouclés, tout simplement.

Jeudi dernier, à 9 H, ils m'ont fait sortir. Ils m'ont dit: "Tu ne dois plus jamais aller à ces réunions. C'est pour que tu sois averti que t'as eu droit à ce traitement. Si tu trouves un suspect, tu nous le fais savoir. C'est pas pour te taire que tu reviendras. On te paiera le voyage aller et retour. Ne retourne plus chez les curés, ce sont des traîtres. Si jamais tu y retournes, on te tue ici", qu'ils m'ont dit. Après ça, ils m'ont fait mettre les empreintes digitales sur un tas de papiers. Au moins douze empreintes digitales qu'ils m'ont fait mettre. Mais ils m'ont pas fait lire les papiers. Rien que les empreintes digitales qu'ils m'ont fait mettre.

Après ils m'ont relâché, ils m'ont remis en liberté. Après j'ai été voir l'évêque de Puno, qui m'a aidé pour le billet d'autocar. C'est comme ça que j'ai pu revenir ici.

(Témoignage donné le vendredi 3 décembre 1982)

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 260 F - Etranger 310 F - Avion 380 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441